



4<sup>ème</sup> Réunion Plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

Du 19 au 22 septembre 2012, N'Djamena – Tchad

## Journée Thématique du PFBC :

**« La Gestion Intégrée des ressources naturelles  
dans le Paysage de l'Afrique Centrale : le rural,  
l'urbain et leur convergence »**

19 septembre 2012

## Synthèse des travaux

Avec le soutien financier du Gouvernement du Canada et l'appui technique de la FAO et du Mécanisme Mondial

Canada



## **Remerciements**

*Tous les remerciements de l'équipe de la Facilitation du PFBC à tous les participants, les présentateurs, les facilitateurs des sessions et rapporteurs des ateliers thématiques de la 4<sup>e</sup> Réunion Plénière du PFBC. Grâce à votre appui, votre collaboration, votre disponibilité, votre participation active et proactive, à votre efficacité et à vos contributions appréciées, de grande conclusions ont été adoptées pour d'une part coordonner les discussions autour du thème « La gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages d'Afrique Centrale : le rural, l'urbain et leur convergence » et d'autre part pour impulser une nouvelle dynamique à la CEFDHAC, la COMIFAC, la Facilitation et au PFBC, et surtout pour booster la mise en œuvre de la Déclaration d'intention REDD+ dans le Bassin du Congo, l'intensification de la lutte contre braconnage, l'économie verte, le renforcement du cadre institutionnel et financier de la COMIFAC, et adresser les moteurs de la déforestation dans le Bassin du Congo, le renforcement des capacités et le Genre dans le Bassin du Congo.*

*C'est donc avec un immense plaisir que nous vous remercions de vous investir comme vous l'avez fait durant ces trois jours de travaux à N'djamena au Tchad.*

***L'équipe de la Facilitation du PFBC***

## **Sommaire**

1.	Introduction.....	4
2.	Cérémonie d'ouverture .....	5
2.1	Allocution de M. Gaston GRENIER, Facilitateur du PFBC .....	5
2.2	Allocution de M. Sven WALTER, Représentant de la CNULCD .....	5
2.3	Mot de circonstance du Représentant de la FAO au Tchad : .....	6
2.4	Allocution du Secrétaire Exécutif COMIFAC.....	6
2.5	Discours d'ouverture du Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques (MERH) du Tchad .....	7
3	Présentations en plénière .....	7
3.1	Enjeux écologique et socio économique de la LCD, de la dégradation des ressources naturelles en Afrique Centrale. ....	7
3.2	Foresterie urbaine et périurbaine (FUPU) : Contexte international et Afrique Centrale – Défis et succès .....	9
4	SESSIONS PARALLELES .....	10
4.1	Foresterie urbaine et péri urbaine .....	10
4.1.1	Problématique de l'urbanisation : Quels défis pour optimiser les arbres et les forêts au service des villes du bassin du Congo .....	10
4.1.2	Expertise multisectorielle acquise en Afrique Centrale : qu'est-ce qui motive citoyens, élus et gouvernements à développer des villes saines et résilientes. Résultats et Contraintes .....	13
4.1.3	Ensemble dans l'action : Opportunités, actions prioritaires et recommandations pour des villes vertes et forestières en Afrique Centrale.....	15
4.2	Lutte contre la désertification et la dégradation des ressources naturelles.....	16
4.2.1	Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le Bassin du Congo et du Lac Tchad.....	17
4.2.2	Gestion durable des zones arides et approches intégrées pour la gestion durable des terres .....	19
4.2.3	Gestion intégrée des ressources fauniques et en bétail .....	21
5	Restitution des sessions parallèles en plénière par les modérateurs .....	23
5.1	Session parallèle sur la FUPU .....	23
5.2	Session parallèle sur la DDTs.....	25
6	Annexes .....	27
6.1	Termes de Référence de la journée thématique .....	27
6.2	Agenda.....	29

## 1. Introduction

La journée thématique « Gestion Intégrée des ressources naturelles dans le Paysage de l'Afrique centrale : le rural, l'urbain et leur convergence » a été organisée le 19 septembre 2012 à l'hôtel Kempinski à N'Djamena, en République du Tchad, dans le cadre de la quatrième réunion plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC). Elle a été organisée par la Facilitation du PFBC avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Mécanisme Mondial de la Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification (MM/CNULCD) et le Gouvernement de la République du Tchad.

La journée thématique avait pour objet l'analyse des principaux défis, opportunités et perspectives relatifs à la gestion intégrée des ressources naturelles dans le paysage d'Afrique Centrale, tant dans les milieux ruraux qu'urbains, et l'identification de leurs points de convergence, dans les régions humides, sèches et (semi-) arides. Elle a été organisée avec l'appui financier du Gouvernement du Canada et du Tchad.

La journée a rassemblé des ministres, de hauts fonctionnaires, hauts dignitaires des corps diplomatiques et distingués participants de plus de 25 pays. Ont participé plus de 300 personnes. Les informations sur la réunion se retrouvent sur le site internet du PFBC au : <http://pfbc-cbfp.org/accueil.html>

La journée thématique a été organisée autour de quatre éléments clés, à savoir:

- La cérémonie d'ouverture ;
- Les présentations introductives sur la gestion durable des terres et des forêts en Afrique Centrale ;
- Les sessions parallèles consacrées à la lutte contre la désertification et la dégradation des ressources naturelles en Afrique Centrale et la foresterie urbaine et périurbaine (FUPU) portant sur les thèmes suivants :
  - *la foresterie urbaine et périurbaine en Afrique Centrale*, explorant les possibilités de la mobilisation des ressources et la création d'un groupe de travail en Afrique Centrale sur le thème ; et
  - *la désertification et la dégradation des ressources naturelles* dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Action Sous-Régional de Lutte Contre la Dégradation des Terres et la Désertification en Afrique Centrale (PASR/LCD-AC), visant à faire un état des lieux des pratiques de la gestion des eaux, des terres et des ressources animales dans la sous-région.
- Une session en plénière résumant les conclusions des deux sessions parallèles.

## 2. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence de leurs excellences Messieurs les Ministres en charge des forêts du Tchad, du Gabon et de la République Centrafricaine, ainsi que des représentants des Ministres des autres pays membres de la COMIFAC, empêchés, et des ambassadeurs des Pays ayant assurés la Facilitation du PFBC au cours des dix dernières années. Les mots de bienvenue ont été prononcés par les représentants de la Facilitation du PFBC, du Mécanisme Mondial de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CLD) CNULCD, de la FAO, de la COMIFAC et du pays hôte.

### 2.1 Allocution de M. Gaston GRENIER, Facilitateur du PFBC

M. Grenier, au nom de tous les membres du PFBC, a commencé en remerciant les autorités de la République du Tchad pour leur chaleureux accueil à cette journée thématique de la 4ième réunion plénière du PFBC. Il a rappelé le thème de la journée, « **La gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages d'Afrique Centrale : le rural, l'urbain et leur convergence** », en soulignant de manière particulière l'importance des régions plus peuplées à la périphérie de la zone forestière tropicale dense pour une gestion durable de l'ensemble des écosystèmes forestiers du bassin du Congo. N'Djamena, à cause de sa situation géographique, de la distribution de sa population, de son exposition à la désertification devient un lieu stratégique pour nos partenaires. Il a remercié la FAO et le Mécanisme Mondial pour cette collaboration étroite et une synergie exemplaire des efforts, et félicité tous les présentateurs, facilitateurs et modérateurs qui ont bien voulu prêter leurs talents pour le succès de cette journée. Enfin, il a adressé ses remerciements à tous les participants pour leur présence et leur active participation aux discussions qui font avancer la cause de la gestion intégrée des ressources naturelles en Afrique centrale.

### 2.2 Allocution de M. Sven WALTER, Représentant de la CNULCD

M. WALTER a tout d'abord souhaité, au nom de la CNULCD, la bienvenue à tous les participants à la journée thématique. En précisant l'objectif qui est celui « d'analyser les principaux défis, opportunités et perspectives relatifs à la gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages d'Afrique Centrale dans les milieux rural et urbain en identifiant leurs points de convergence, dans les régions humides, sèches et (semi-) arides», il a relevé le choix de la capitale tchadienne qui devra permettre à la majorité des participants de mettre en évidence les enjeux environnemental, institutionnel et socio économique de la gestion durable des ressources naturelles dans la zone aride et semi-aride de la sous région. M. WALTER a également rassuré les

participants de ce que la CNULCD, à travers ses organes statutaires tels que le Secrétariat de la CNULCD et le MM/CNULCD, qui sont tous les deux membres du PFBC, continuera à appuyer et à renforcer les synergies entre diverses initiatives sectorielles dans la sous région et les initiatives globales en cours. Il a, enfin, adressé ses remerciements à la Facilitation Canadienne et à la FAO ainsi qu'au Gouvernement tchadien pour la co-organisation de cette journée thématique.

### **2.3 Mot de circonstance du Représentant de la FAO au Tchad :**

Le représentant de la FAO, dans son mot de circonstance a relevé l'importance des thèmes retenus pour la journée tout en mettant un accent particulier sur la foresterie urbaine et périurbaine, qui selon lui, permet de développer une approche participative et définir des directives opérationnelles pour des actions locales en rapport avec les enjeux globaux et la problématique du développement durable. Pour le représentant de la FAO, la réunion de N'Djamena, constitue une grande opportunité pour jeter les bases d'un partenariat solide pour la gestion des forêts dans l'espace COMIFAC.

### **2.4 Allocution du Secrétaire Exécutif COMIFAC**

M. Raymond Mbitikon, Secrétaire Exécutif (SE) de la COMIFAC, dans son intervention, a tenu à remercier les partenaires financiers et techniques et le Ministère tchadien de l'Environnement et des Ressources Halieutiques pour l'organisation de cette journée en marge de la 4<sup>ème</sup> réunion plénière du PFBC. Pour M. Mbitikon, l'Afrique Centrale regorge d'abondantes ressources naturelles, très diversifiées qui contribuent depuis toujours au développement socio économique des populations autochtones, rurales et urbaines. Il a fait un constat selon lequel ces ressources s'amenuisent avec des risques élevés de disparition de certaines espèces végétales et animales ; ce qui entraînera des conséquences économiques et socioculturelles dans la sous région, d'où la nécessité de promouvoir une gestion durable de ces ressources. La prise en compte de ces préoccupations dans le plan de convergence de la COMIFAC en son axe 3 traduit l'expression de la volonté des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale à garantir un cadre de vie agréable aux générations actuelles et futures, précise t-il. M. Mbitikon a enfin recommandé que la gestion intégrée soit désormais prise en compte dans les politiques et stratégies nationales ou régionales afin de garantir la pérennité des ressources naturelles dans nos pays et a souhaité plein succès aux travaux de la journée thématique.

## **2.5 Discours d'ouverture du Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques (MERH) du Tchad**

Le Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques de la République du Tchad, a souhaité la bienvenue à tous les participants qui ont fait le déplacement de N'Djamena pour participer à cette importante rencontre. Le Ministre a situé le Tchad dans le contexte de la lutte contre la dégradation de terres, comme un rempart contre le phénomène de l'avancé du désert dans l'espace COMIFAC et a relevé les problèmes environnementaux majeurs auxquels le pays fait face depuis ces dernières années ; notamment la dégradation du couvert végétal, la perte de la biodiversité et l'assèchement du Lac Tchad. Face à ces problèmes, le Ministre a relevé les initiatives nationales prises par le Gouvernement tchadien pour répondre à ces problèmes environnementaux à savoir: la mise en œuvre du programme national de développement des ceintures vertes, l'initiative de la Grande Muraille Verte, la création et la protection des parcs et réserves de faune, le plaidoyer pour la sauvegarde du Lac Tchad, la mise en place du Fonds Spécial en faveur de l'Environnement.

Pour le Ministre, l'assise offre une opportunité de partager avec l'ensemble des spécialistes, les grands défis auxquels il faut faire face en vue de trouver des solutions appropriées dans l'espace COMIFAC. Il n'a pas manqué d'exprimer sa gratitude aux partenaires pour leur appui indéfectible et a rassuré les participants sur une note d'engagement que les conclusions sur les sessions seront portées à l'attention des hautes autorités pour des actions concrètes avant de déclarer ouverte, la journée thématique sur la gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages d'Afrique Centrale.

## **3 Présentations en plénière**

Facilitation : M. Martin Tadoum, Secrétaire Exécutif Adjoint, COMIFAC

### **3.1 Enjeux écologiques et socio économiques de la LCD, de la dégradation des ressources naturelles en Afrique Centrale.**

Exposant : Dr. Jean NDEMBO LONGO, Université de Kinshasa, Vice-président du Bureau du Comité de la Science et de la Technologie de la CNULCD.

La présentation de Dr. LONGO a porté sur les enjeux écologiques et socio-économiques de la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse en Afrique Centrale.

Il a premièrement présenté la dégradation des terres comme un phénomène lié aux facteurs éco-climatiques et/ou aux activités humaines affectant notamment les terres de culture et les ressources forestières dans leur capacité à nourrir les populations et à soutenir les phénomènes écologiques et hydrologiques et comme un frein au développement économique et social portant atteinte à la productivité, à la santé et à l'environnement ; le coût pour l'Afrique centrale pouvant être évalué à 5 MILLIARDS USD. Les principales causes de ce phénomène sont entre autres : les systèmes d'exploitation non respectueux de l'environnement , un environnement légal et législatif peu propice à gestion durable des terres (GDT), l'instabilité politique et conflits récurrents destructeurs de l'environnement, la faiblesse des allocations budgétaires pour la lutte contre la dégradation des terres et la déforestation, la croissance démographique, le climat dans les zones à faible pluviométrie et à écosystèmes fragiles.

Les nombreuses conséquences pouvant se répercuter entre autre au niveau des populations (aggravation de la pauvreté, crise alimentaire et énergétique, conflits d'accès aux ressources terre et eau, dislocation des familles, migrations temporaires et définitives) ; et des écosystèmes (perte de biodiversité, dégradation de la fertilité des sols et des bassins versants, aggravation du déficit hydrique, augmentation de l'érosion hydrique et éolienne, diminution de la capacité de stockage du carbone, affaiblissement général du rôle régulateur des écosystèmes, augmentation des gaz à effet de serre etc).

Tout en prenant la peine de présenter les mesures qui ont déjà été prises, le présentateur a insisté sur les nouvelles mesures à prendre pour lutter contre la désertification et la dégradation des terres au niveau :

- National
  - Alignement du Plan d'Action National de la CNULCD par rapport à la stratégie décennale de la CNULCD,
  - Intégration des principes de la GDTF dans les processus politiques et les Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP),
  - Développement d'un cadre d'investissements intégrés pour une utilisation efficace des divers financements en faveur de la GDT et pour en mobiliser des nouveaux,
  - Mobilisation des financements appropriés pour la réalisation des activités GDTF de terrain,
  - Renforcement de la concertation et de la coordination entre les différents acteurs et secteurs impliqués à la GDTF.

➤ Régional

- Renforcement du partenariat régional (CEEAC, COMIFAC, PFBC, CEFDHAC, les institutions partenaires et groupes de travail de la COMIFAC, et autres) et du niveau d'implication des partenaires,
- Alignement du PASR sur la stratégie décennale (2008-2018),

En ce qui concerne les priorités futures de la sous région, le Dr. LONGO a mentionné entre autres l'intégration de la GDT dans les politiques nationales et sous-régionales en Afrique centrale, le renforcement des ressources internes, la construction d'un processus national de lutte harmonisée contre la dégradation des terres et le développement les capacités techniques et d'information sur les guichets de financement existants

### **3.2 Foresterie urbaine et périurbaine (FUPU) : Contexte international et Afrique Centrale – Défis et succès**

#### ***Présentatrice : Mme Michelle Gauthier, FAO***

Mme Gauthier a commencé en précisant le rôle et le mandat de la FAO qui est de mettre l'information à la portée de tous, d'échanger et de partager l'expertise en matière de politique et de pourvoir un cadre de rencontre entre les nations.

Pour ce qui est des forêts et de l'urbanisation, étant donné les conséquences sociales de l'insécurité alimentaire, du changement climatique dans les villes et le fait que la majorité des populations vivent en zone urbaine, pourquoi ne pas bâtir des villes forestières ?

La FAO a mis sur pied une action multidisciplinaire baptisée « Food for cities » qui porte sur des domaines tels que l'agriculture et l'horticulture urbaine et péri urbaine, le marketing de l'alimentation urbaine...

Elle a terminé en relevant quelques freins à la foresterie urbaine et péri urbaine : les conflits fonciers, la faiblesse de la gouvernance et de la participation publique, l'ignorance de bonnes pratiques, le manque de connectivité entre les secteurs et de synergie entre les institutions, l'absence de fonds.

## 4 SESSIONS PARALLELES

### 4.1 Foresterie urbaine et péri urbaine

Président : Abakar ZOUGOULOU (Agence panafricaine de la grande muraille verte : Tchad)

Vice-président : Thadée HABIYAMBERE Président de la CEFDHAC (Rwanda)

Rapporteurs : Alrari DJIMRAMADJI, Coordonnateur projet FUPU (Tchad),

Gilles MILLES, Consultant FAO (France).

La session parallèle sur la foresterie urbaine et périurbaine en Afrique Centrale a exploré les possibilités de la mobilisation des ressources et la création d'un groupe de travail en Afrique Centrale sur le thème. Lors de la session, trois thématiques ont été abordées :

#### 4.1.1 Problématique de l'urbanisation : Quels défis pour optimiser les arbres et les forêts au service des villes du bassin du Congo

1<sup>ier</sup> exposé : La Grande Muraille Verte - Lier deux mondes indissociables : l'urbain et le rural.

Présentateur : Abakar Zougoulou Bureau de l'*Agence panafricaine pour la Grande Muraille Verte (Tchad)*

Cette initiative traduit la vision, l'engagement et la volonté politique des Africains à faire front face aux défis environnementaux et climatiques et leurs corolaires. Elle s'appuie sur une solidarité à la fois politique, scientifique et opérationnelle.

L'approche GMV considère l'arbre comme un élément majeur régissant l'évolution spatio-temporelle des milieux sahéliens et en conséquence, toutes les activités socio économiques qui en découlent. Elle permet de mettre en valeur toutes les zones favorables par la promotion de pratiques de gestion durable des terres et le renforcement des services socio économiques de base et l'autonomisation durable des populations rurales.

L'approche conceptuelle et opérationnelle est centrée sur la communauté locale par des Unités Intégrées et Communautaires de Développement Durable qui est la principale cible et bénéficiaire des actions de développement à travers l'émergence de Pôles Ruraux de Développement Durable avec des actions prioritaires à impacts et résultats attendus de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

La vision est de s'attaquer aux principaux fléaux environnementaux et climatiques dans le cadre d'une coopération régionale et d'une synergie d'actions avec comme cibles :

- A l'horizon 2020-2025 : freiner l'avancée de la désertification, restaurer et valoriser les potentialités et installer un développement durable au Sahel ;
- A terme, réaliser une véritable transformation des vastes étendues arides du sahel en Pôles Ruraux de Production et de Développement Durable (PRPDD).
- 

L'objectif global est la contribution à la lutte contre l'avancée du désert et la mise en valeur des terres afin d'assurer leur transformation par l'installation de conditions propices à l'émergence des PRPDD.

Le plan d'action prévoit des opérations de communication, de plaidoyer, de développement communautaire, de gouvernance locale de recherche & développement ainsi des activités opérationnelles.

**2<sup>ème</sup> exposé** : Les forêts communales: enjeux sur la sécurité foncière, la croissance démographique et la décentralisation.

Présentateur : *Martial NKOLO, ProPSFE, GTZ, Cameroun*

Est considéré au Cameroun, au sens de la loi, comme Forêt communale (FC), toute forêt ayant fait l'objet d'un acte de classement pour le compte de la commune concernée ou qui a été plantée par celle-ci.

Le présentateur a dépeint les FC comme un cadre propice au vu de :

- La mise en œuvre effective des principes de *participation* des populations à la gestion des forêts, et de *responsabilité* des communes dans le choix de leurs options de développement
- La consécration de ces principes par la *loi forestière* à travers la possibilité donnée aux communes de demander des forêts communales (FC)
- La consolidation à travers une prévision des espaces des FC dans le *plan d'affectation des terres*
- L'ancre dans le processus de *décentralisation* par l'Etat en matière d'environnement et d'aménagement du territoire

Les objectifs stratégiques au centre de la démarche du PAF2C (Programme d'appui à la foresterie communale au Cameroun) sont entre autres de garantir la dynamique des forêts tout en répondant aux attentes des citoyens, d'appuyer les communes dans le processus de classement/transfert, d'aménagement et de gestion des FC, de renforcer la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage de la FC par les communes et d'augmenter les revenus des communes pour soutenir l'amélioration des conditions de vie.

Au titre de résultats, il a précisé que les FC apportent une réponse appropriée à *l'exploitation anarchique* de la forêt, permettent une *mobilisation* des acteurs locaux ancrée dans une même réalité socio spatiale et une *gestion durable* de proximité de la ressource. Les FC sont une source importante *d'emplois locaux* et un moyen de *valorisation* des ressources locales permettant une émergence productive/dynamique endogène de développement.

Martial NKOLO a enfin posé l'épineux problème de la sécurité foncière des FC qui se heurte à un manque de texte d'application de la loi, des coûts d'immatriculation très importants.

**3<sup>ème</sup> exposé** : Bois-énergie : Quelles perspectives pour les villes d'Afrique Centrale ?

Présentateur : Jean Noel Marien, CIRAD, Projet Makala, RDC

La présentation était axée sur trois grands points :

- Les critères discriminants à savoir : la disponibilité en énergies alternatives, la disponibilité et la gestion de la ressource ligneuses et enfin la taille des villes ;
- Une étude de cas de la ville de Kinshasa en RDC avec quelques résultats clés sur : i) la ressource ; ii) les consommateurs urbains ; iii) la gouvernance ;
- Quelques recommandations pour un approvisionnement durable en bois énergie au niveau de : i) ressources ; ii) producteurs ; iii) transport ; iv) consommateurs urbains.

**Questions abordées** :

- Le développement anarchique des villes et flux migratoires,
- Les contraintes de l'exécution de la GMV ;
- La ruralisation des cités (villages se trouvant à l'intérieur de certaines villes d'Afrique) ;
- La définition des limites claires des domaines urbains et périurbains ;
- Le rôle de la FUPU dans la problématique de la sécurité alimentaire ;
- L'intégration des populations dans les phases de décisions et de planification dans le cadre de l'initiative GMV, des forêts communales etc ;
- Les contraintes institutionnelles (faible collaboration inter institutionnelle), politiques et de sécurisation foncière ;
- La caducité de certains plans d'urbanisme ;
- La problématique du Bois énergie : approvisionnement durable des villes et exploration des énergies de substitution comme le biogaz.

#### **4.1.2 Expertise multisectorielle acquise en Afrique Centrale : qu'est-ce qui motive citoyens, élus et gouvernements à développer des villes saines et résilientes. Résultats et Contraintes**

**1<sup>ier</sup> exposé** : Villes oasis des zones arides. Stratégies et plans d'actions prioritaires pour l'aménagement intégré, la sécurité alimentaire et le bien-être des populations urbaines.

Présentateur : Kara Pierre RIMGOTO, INADES-Formation, Tchad

La présentation est axée sur le projet Foresterie urbaine et périurbaine de N'Djaména appuyé par la FAO (TCP/CHD/3203) avec un accent particulier sur :

- Le contexte et les objectifs du projet ;
- Les différentes études ayant permis l'élaboration de la stratégie et plan d'action FUPU de N'Djaména ;
- Les principaux axes stratégiques retenus ;
- Le cadre institutionnel pour la mise en œuvre de la stratégie ;
- Les résultats obtenus ;
- Les principales recommandations découlant des enjeux et problématiques de la FUPU à N'Djaména et au Tchad ;
- Enfin les publications de la FAO sur la FUPU à N'Djaména (Stratégie, plan d'action, plateforme WISDOM sur le bois-énergie et études).

**2<sup>ème</sup> exposé** : L'aménagement des bassins versants urbains en zone humide : lutte contre l'érosion hydrique et les inondations.

Présentateur : Joseph Léon Samba, Projet « Aménagement des bassins versants et stratégie de lutte contre l'érosion hydrique à Brazzaville » MDDEFE et FAO, Congo.

Les principaux points exposés portent sur :

- La présentation du bassin du Congo, de la république du Congo et localisation géographique du département de Brazzaville ;
- Le traitement de l'érosion hydrique : principaux moyens de lutte utilisés par le pouvoir public et les populations et leurs contraintes ;
- La nouvelle approche stratégique axée sur la prévention et l'atténuation de l'érosion hydrique avec sa démarche méthodologique et le projet TCP/PRC/3303 «Aménagement d'un bassin versant et stratégie de lutte contre l'érosion hydrique à Brazzaville.

**3<sup>ème</sup> exposé** : L'agroforesterie, l'agriculture urbaine et l'aménagement paysagé : vers des plans d'urbanisme intégrés.

Présentateur : Alain Tsobeng, ICRAF, Cameroun

Les villes sont des principales sources de pollution (exode rural, glissements de terrain emportant habitations). L'aménagement des paysages, l'agriculture urbaine et péri-urbaine sont des mesures alternatives adoptées par les pouvoirs publics et les populations pour faire face à ces problèmes.

De plus, les pouvoirs publics font face à une insuffisance de connaissances sur les différentes options de plantation d'arbres et à la limitation des sources d'approvisionnement en semences de qualité ; les espaces cultivables sont étroits et les populations font recours à l'utilisation des produits.

L'ICRAF à travers les pratiques agro forestières contribue à la levée de ces contraintes par plusieurs mesures : La priorisation, la sélection et la propagation des espèces, la création/développement des pépinières rurales, la création des centres de ressources ruraux, etc.

Ces actions contribuent à la création d'emploi en milieu rural, évitant l'exode rural, à la conservation de l'environnement, la création d'emploi en milieu urbain.

### **Recommandations**

- Clarifier le rôle et la place de l'agriculture urbaine dans le développement des villes ;
- Informer les décideurs sur l'importance et le rôle de l'agroforesterie en milieu urbain et péri-urbain ;
- Développer un plaidoyer pour l'intégration de la production et la distribution des plants de qualité dans les initiatives visant à reverdir les villes ;
- Développer un programme d'encadrement des pépiniéristes en milieu urbain et péri-urbain ;
- Assurer le fonctionnement normal des initiatives visant l'encadrement des jeunes agriculteurs ;
- Développer une stratégie de distribution durable du germoplasme dans les villes (CRR).

### **Questions abordées :**

- La question de FUPU à travers une vision et planification à long terme du développement du tissu urbain ;
- Le niveau de mise en œuvre de la FUPU dans les différents pays : niveau actuel de capitalisation des expériences acquises pour que les autres pays puissent en bénéficier.
- Le développement des mesures préventives au lieu d'attendre que le problème se pose avant d'agir, ce qui induit des coûts de réparation souvent énormes ;
- Le lien étroit entre la foresterie urbaine et l'assainissement et sa prise en compte dans les mesures d'atténuation aux changements climatiques ;
- les expériences de forêts modèles se développent dans certaines villes (Dakar, Ontario par exemple) et qu'il faille s'en inspirer pour les autres villes ;

- Comment faire pour éviter dans la planification urbaine, de tenir compte des victimes rurales qui se déplacent pour la en ville ?

#### **4.1.3 Ensemble dans l'action : Opportunités, actions prioritaires et recommandations pour des villes vertes et forestières en Afrique Centrale**

**Exposé :** Plan de convergence de la COMIFAC et la feuille de route de la Facilitation du PFBC.  
Présentateur : Cléto NDIKUMAGENG, Facilitateur délégué PFBC, Cameroun

En posant les questions de savoir si la FUPU est prise en compte dans les 10 axes du Plan de Convergence de la COMIFAC et si la feuille de route de la Facilitation du PFBC 2010-2012 tient suffisamment compte de la FUPU, l'intervenant a pu faire six remarques :

- La FUPU représente l'avenir dans les préoccupations des parties prenantes
- Elle est « Noyée dans les 10 axes » et dans la Feuille de route
- Pourtant, les pays ont des actions spécifiques
- Il faut utiliser la FUPU pour promouvoir l'agroforesterie et les « jardins de case », l'aménagement du Territoire
- L'existence d'un lien entre la FUPU et les autres secteurs (énergie, aménagement des Bassins versants)
- La nécessaire prise en compte des questions transversales: la tenure, le genre

Comme conclusion il a relevé :

- La nécessité de donner la visibilité à la FUPU au niveau du Plan de Convergence en cours de révision
- L'importance de tirer les leçons apprises du Rural vers l'urbain et vice versa
- Une action nécessaire au niveau des partenaires pour que cette problématique soit mise en exergue dans la Feuille de route de la Facilitation

#### **Questions abordées :**

- Le développement du concept de FUPU comme stratégie d'atténuation au Changement climatique ;
- Les Préalables à prendre en compte pour donner du succès au concept : délimitation de l'urbain et périurbain, appropriation des technologies et procédés qui existent avant d'intégrer le concept dans le plan de convergence ;
- Le rôle des aménagistes et urbanistes dans la caractérisation du milieu rural, urbain, périurbain ; donc la question du plan directeur des villes ;
- Le Partage des informations sur les directives en matière de FUPU ;

- Les principaux intervenants et acteurs ? Le rôle du forestier dans le cadre complexe du développement urbain ;
- Quelles vocations pour ces espaces face aux acteurs multiples ?

#### **Recommandations portant sur les trois thèmes**

- Appuyer les stratégies de développement urbain et de FUPU basées sur une vision et une planification à long terme
- Renforcer la prise en compte de la FUPU dans toutes les politiques de planification urbaine et de gestion du territoire
- Chercher à capitaliser les expériences et bonnes pratiques (même si oubliées ou peu visibles)
- Renforcer le cadre institutionnel et les capacités par la formation
- Favoriser la recherche-action pour le développement des bonnes pratiques et le suivi de leur application
- Mettre en place une plate forme régionale et nationale multisectorielles pour le développement de la FUPU
- Mettre en exergue la FUPU dans le plan de convergence et l'intégrer dans la feuille de route de la COMIFAC, notamment en créant un axe spécifique pour la FUPU
- Identifier tous les acteurs et faciliter la concertation et le dialogue
- Valider les directives élaborées par la FAO sur la FUPU, les décliner pour la région et promouvoir leur application
- Elaborer une vision, des stratégies et des plans d'actions pour les villes et les citoyens de l'Afrique centrale et les mettre en œuvre

## **4.2 Lutte contre la désertification et la dégradation des ressources naturelles**

*Président : Martin TADOUM, Secrétaire Exécutif Adjoint, COMIFAC*

*Rapporteurs :*

- *Dr Ir Jean NDEMBO LONGO, Université de Kinshasa, Vice-Président du Bureau du Comité de la Science et de la Technologie de la CNLCD (RDC)*
- *M. Jean ILUNGA MUNENG, Pilote du Groupe de Travail CNULCD de la COMIFAC*

La session parallèle sur la désertification et la dégradation des ressources naturelles a eu pour objectif de faire un état des lieux des pratiques de la gestion des eaux, des terres et des ressources

animales dans la sous-région dans le cadre de la mise en œuvre du PASR/LCD-AC. Lors de la session, trois thématiques ont été abordées :

- La gestion intégrée des ressources en eau dans le Bassin du Congo et du Lac Tchad ;
- La gestion durable des zones arides et approches intégrées pour la gestion durable des terres ; et
- La gestion intégrée des ressources fauniques et en bétail.

#### **4.2.1 Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le Bassin du Congo et du Lac Tchad**

Modérateur : M. Elie HAKIZUMWAMI, Consultant, ACDI

Lors de cette sous-session, les principaux enjeux de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans les bassins du Lac Tchad et du fleuve Congo ont été identifiés et abordés.

**1<sup>er</sup> exposé** : la gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin du Lac Tchad

Présentateur : M. Atiku A. AHMED, Directeur des ressources en eau et environnement de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)

L'exposé présentait le mandat et les activités de la CBLT ainsi que les enjeux de l'utilisation des eaux du Lac Tchad qui est 2 500 000 km<sup>2</sup> un des plus grands bassins de l'Afrique. Afin d'assurer une gestion durable des sources en eau dans le bassin, la CBLT a élaboré sa vision Lac Tchad 2025 et son Programme d'Action Stratégique, y compris un plan d'investissement. Il a terminé sa présentation avec un aperçu des différents projets relatifs à la GIRE mis en œuvre par la CBLT.

**2<sup>ème</sup> exposé**: L'une des réponses à la pénurie d'eau dans le bassin du Lac Tchad : le projet de transfert des eaux de l'Oubangui vers le Lac Tchad

Présentateur : M. Mana BOUBAKARI, Directeur de Planification, Suivi et Evaluation des projets.

Après une explication de l'hydrologie du Lac Tchad, M BOUBAKARI a présenté les causes et les impacts de l'assèchement du Lac Tchad ainsi que les actions de promotion de la GIRE par le CBLT. Il a ensuite abordé la genèse du projet de transfert des eaux de l'Oubangui vers le Lac Tchad, ses objectifs, ses bénéfices, les scénarios potentiels de transfert, et a terminé son exposé avec les résultats et les recommandations de l'étude de préfaisabilité du projet. Cette étude a permis de proposer :

- la construction du barrage de Palambo pour la régulation du débit, le soutien à la navigation, et la production hydroélectrique ;
- la construction d'une infrastructure de transfert interbassin par gravité depuis la rivière Kotto avec le barrage de Bria ;
- l'amélioration de l'hydraulique du Chari afin de limiter les pertes dans les plaines inondables ; et
- l'aménagement du Lac Tchad et ses principaux affluents, notamment par la lutte contre l'ensablement, afin de mieux répartir les eaux dans les différentes cuvettes du lac.

**3<sup>ième</sup> exposé** : Les enjeux de la gestion intégrée des ressources en eau transfrontalière du bassin du Congo

Présentateur : M. Georges GULEMVUGA, hydrogéologue de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS).

M GULEMVUGA a présenté la CICOS comme une institution technique servant de conseil aux Etats sur l'ampleur des enjeux du bassin hydrographique, dont le mandat est la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et les missions consistent à fournir des avis techniques aux Etats. Les enjeux de la GIRE transfrontalière peuvent être affecté à:

- la navigation fluviale et lacustre : plus de 1 500 000 tonnes de marchandises par an ont été enregistrées et transportées lors des dernières décades (1980s) entre Bangui et Kinshasa (hydrocarbures, produits agricoles, matériel de construction, etc.) ;
- l'hydroélectricité : Le potentiel hydroélectrique dans le bassin est estimé à plus de 100 000 MW dont 44 000 MW à Inga ;
- la pêche : On évalue à au moins 200 000 tonnes le volume annuel de poissons péchés (source FAO 2010) dont 75% serait issu de RDC ;
- les industries extractives : L'industrie du bois est liée indirectement à l'eau et dépend de la navigation pour l'exportation ;
- l'eau potable : La qualité est encore peu suivie mais des analyses ponctuelles de l'eau montrent parfois des pollutions comme par exemple du plomb qui se retrouvent dans les poissons à l'aval d'extraction minière ;
- l'agriculture : L'irrigation (et le drainage) est pour l'instant peu développée ;
- les écosystèmes : les surfaces inondées diminuent.

Il est nécessaire d'avoir un Outil d'Aide à la Décision en cours d'élaboration à la CICOS, car les usages sont interconnectés entre eux et le développement des grands projets d'aménagement hydraulique exige des études d'impact.

Les discussions ont tourné autour de l'importance socio-économique et écologique des bassins du lac Tchad et celui du fleuve Congo et des menaces qui pèsent sur ces deux bassins suite aux activités humaines et au changement climatique. Il a été mis en évidence la diminution du niveau d'eau au Lac Tchad et l'augmentation des jours non-navigables sur la rivière Ubangi. Il a par ailleurs été question des mesures technologiques et socio-économiques à initier pour résoudre les problèmes posés au niveau de ces deux bassins.

Les autres points de la sous-session ont inclu :

- les conséquences de l'assèchement du Lac Tchad sur la communauté Peuls vivant autour du lac ;
- les mesures préconisées pour accompagner les communautés dans la mise en œuvre du projet de transfert des eaux de l'Oubangui ;

- la nécessité d'instaurer des unités de communications au sein des institutions de GIRE transfrontalières pour plus de dialogue entre partenaires et plus de visibilité des actions menées ;
- les propositions de planter les espèces végétales adaptées au milieu pour lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse DDTs dans les actions prioritaires ;
- l'impact social du projet de transfert sur les populations de l'Oubangui ;
- les risques de conflits des écosystèmes dans le projet de transfert des eaux de l'Oubangui ;
- l'implication des organisations de la société civile (OSC) dans la mise en œuvre des programmes et projets de la CBLT ;
- la mise en place d'un dispositif au niveau de la CBLT pour capitaliser les acquis en matière de politique et stratégie de lutte contre la DDTs dans la sous région.

#### **4.2.2 Gestion durable des zones arides et approches intégrées pour la gestion durable des terres**

Modérateur : M. Jean ILUNGA MUNENG, pilote du groupe de travail CNULCD de la COMIFAC

Lors de cette sous-session, les participants ont abordé la gestion des savanes ainsi que les approches innovantes et les politiques régionales relatives à la gestion durable des terres (GDT).

**1<sup>er</sup> exposé** : la gestion durable des savanes d'Afrique Centrale.

Présentateur: Dr. Pabamé SOUGNABE, Chercheur au Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Systèmes Agricoles d'Afrique Centrale (PRASAC)

Le présentateur a d'abord informé les participants sur le mandat du PRASAC en tant qu'institution spécialisée de la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et les caractéristiques des savanes d'Afrique Centrale avant d'analyser en détail les enjeux de la gestion durable des espaces d'Afrique Centrale sous trois angles :

- Les mobilités humaine et animale et les effets de la mobilité ;
- Les pratiques et conflits foncières ; et
- La co-construction d'une plate-forme de concertation pour la gestion durable des savanes avec l'implication directe des populations locales et des usagers.

En conclusion, il a constaté qu'en définitive, pour gérer durablement les savanes, il est important de rapprocher le légal (textes) du légitime (pratiques).

**2<sup>ième</sup> exposé** : Les pratiques de GDT et l'adaptation au changement climatique et les approches innovantes dans le Bassin du Lac Tchad

Présentateur M Tahir Brahim ADOUMA, Coordinateur du Programme de Développement du Bassin du Lac Tchad (PRODEBALT)

M. ADOUMA a partagé la vision de la CBLT en matière de GDT adaptée au changement climatique et les actions menées par la CBLT et a conclu que:

- les pratiques innovantes qui ont fait leurs preuves sont capitalisées et mises en œuvre dans la dimension régionale ;
- certaines pratiques comme la gestion holistique des périmètres pastoraux ont vu l'adhésion massive des bénéficiaires à cette technique ; et
- les études menées par la CBLT dans le cadre du PRODEBALT permettront de compléter les acquis déjà enregistrés dans ce domaine.

**3<sup>ième</sup> exposé** les leçons tirées du projet Fouta Djallon en matière de gestion intégrée des bassins versants et ses implications pour l'Afrique Centrale.

Présentatrice Mme Marketta JUPPI, FAO

Après la présentation du projet Fouta Djallon, Mme Marketta JUPPI a focalisé sa présentation sur les résultats principaux atteints aux niveaux de i) l'amélioration de la GDT et des conditions de vie des populations concernées ; ii) le renforcement des capacités des parties prenantes en matière de GDT et iii) la gestion du projet, du suivi et évaluation et de la diffusion de l'information.

Enfin, elle a recommandé, entre autres, de :

- continuer les bonnes pratiques du terrain, notamment la formation des formateurs, les voyages d'études, la collaboration avec les OSC locaux et l'approche risque partagé ;
- planifier dans les bassins versant avec toutes les parties prenantes en créant des comités de gestion dans les bassins ;
- sensibiliser les populations en approches intégrées et multisectorielles avec l'implication des différents services de l'état ; et
- continuer un suivi léger des activités sur le terrain pour assurer la durabilité avec les communautés.

#### **4<sup>ième</sup> Exposé :**

Présentateur M. Amadou DAMFA de l'Union Africaine (UA).

M DAMPFA a focalisé son intervention sur

- la collaboration entre l'UA et la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le financement des projets de développement (gestion intégrée des ressources naturelles et sécurité alimentaire) ;
- la mise en place de stratégies et plan d'action environnemental au niveau de l'Afrique pour aborder les questions de changement climatique et de lutte contre la DDTs au Sahel (du Sénégal au Tchad) ;

- l'appui aux programmes dans le domaine de l'eau et l'assainissement, y compris à travers les initiatives TerrAfrica et la Grande Muraille Verte ; et
- le rôle de la commission spécialisée de l'UA.

Les points de la sous-session ont inclu :

- la détérioration des conditions d'accès à la terre et les défis de la sécurisation foncière ;
- les conflits multiformes de la gestion des terres entre les agriculteurs, les éleveurs et les migrants ;
- les systèmes agro-silvo-pastorales, y compris les meilleures pratiques ;
- la restauration et la conservation des sols ;
- le développement des méthodes et techniques appropriées dans la lutte contre les espèces envahissantes, qu'il s'agisse des herbacées ou des arbustes ;
- les techniques utilisées par le PRODEBALT dans la Lutte contre l'ensablement ;
- la prise en compte du volet adaptation des femmes au changement climatique dans le projet CBLT ;
- le statut juridique des cadres de concertations mis en place par le PRASAC ; l'existence ou non d'une typologie ou une cartographie des techniques endogènes facilement adaptables ;
- *Recommandations* : Tenir compte de programme d'afforestation qui est en cours d'exécution dans les pays membre de la COMIFAC ; mettre en place des critères d'évaluation des seuils de pauvreté à la fin des projets.

#### **4.2.3 Gestion intégrée des ressources fauniques et en bétail**

Modérateur : M. Remi JIAGHO, IUCN

Lors de la dernière sous-session, les enjeux du braconnage et de la transhumance ont été abordés.

**1<sup>er</sup> exposé** : L'état des lieux du braconnage dans les zones d'Afrique Centrale

Présentateur : M. Sébastien KAMGA KAMDEM, Chargé de l'aménagement du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC).

M. KAMDEM a défini le braconnage comme un acte de chasse illégal. Il se fait aux échelles locale, nationale et transnationale, a des causes différentes et de nombreux acteurs. Il a des conséquences sur les plans économique, écologique et social parmi lesquelles peuvent être cités l'insécurité des éco gardes et des populations locales (mort, empoisonnement...). Les sept pays les plus lourdement impliqués dans ce commerce illicite sont : le Nigéria, la RDC, la Thaïlande, le Cameroun, le Mozambique, le Gabon et la Malaisie.

En conclusion, la problématique du braconnage est notamment transnationale et dépasse le cadre d'une seule administration et d'un seul pays. Bien que nul ne soit censé ignorer, il y a une grande nécessité d'amener les lois aux citoyens à travers la vulgarisation des lois et des réglementations et l'adaptation des lois aux réalités ; il est alors nécessaire d'améliorer les conditions de travail des écogardes, y compris la définition claire de leur statut, et il est nécessaire de renforcer les connaissances scientifiques sur la problématique.

**2<sup>ième</sup> exposé** les pratiques de gestion concertée de la transhumance en Afrique Centrale.

Présentateur M. Liman MOHAMA de la Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques, (CEBEVIRHA)

Dans son exposé, M MOHAMA a présenté la CEBEVIRHA et ses activités ainsi que les grands bassins d'élevage en Afrique centrale. Il a ensuite analysé l'importance de l'élevage dans l'économie en Afrique Centrale et les difficultés et défis empêchant les pratiques de gestion concertée de la transhumance en Afrique Centrale.

En conclusion, il a constaté que

- les conflits dus à la compétition sur l'utilisation des ressources deviennent de plus en plus importants compte tenu de la croissance des démographies humaine et animale depuis l'indépendance à cause des progrès des médecines ; et
- les conflits relatifs à la gestion des pâturages communautaires transfrontaliers se terminent fréquemment par mort d'homme et pillage des troupeaux.
- les pays d'Afrique Centrale devraient élaborer :
  - une étude complète de la situation des ressources pastorales ;
  - un programme régional de gestion des ressources pastorales;
  - un programme spécifique de renforcement des capacités des institutions nationales et régionales de gestion des ressources pastorales ; et
  - une politique spécifique de mobilisation des ressources pour leur mise en œuvre.

**3<sup>ième</sup> exposé** le plan d'action sous régional 2012-2017 des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'application des Législations Nationales sur la faune sauvage (PACECALF).

Présentateur M CHOUAIBOU NCHOUTPOUEN, Chargé du groupe de travail Biodiversité de la COMIFAC.

M. NCHOUTPOUEN a présenté la démarche méthodologique de l'élaboration du PACECALF ainsi que sa vision et but, ses objectifs et ses modalités de mise en œuvre. Il a terminé son exposé avec les recommandations du Conseil des Ministres de la COMIFAC relatives à l'application des législations nationales sur la faune sauvage.

Les points de discussions de la sous-session ont inclu :

- les conflits de gestion des terroirs dans le Parc National de Bouba Ndjida ;

- le pastoralisme et l'intérêt plus marqué sur les aspects économiques que sur la vie du pasteur. Un effort doit être fait pour une prise en compte réel du bien être des pasteurs et une sécurisation de leur mobilité ;
- le rôle la CEBEVIRHA dans la régulation de la circulation du bétail ;
- des débats autour du droit reconnus (Nations Unies) aux peuples autochtones pour l'accès aux ressources autochtones et les textes nationaux ;
- l'élaboration des directives sous régionales pour intégrer les préoccupations de populations locales et les OSC, validée par le conseil des Ministres.
- la méconnaissance des textes par les magistrats qui rend difficile travail de la conservation de la faune ;
- la stabilisation des éleveurs, à quand ? Un programme d'appui à la filière laitière qui vise la stabilisation des éleveurs est en cours d'exécution et pourrait contribuer à résoudre ce problème ;
- la problématique d'utilisation des ressources naturelles dans les aires protégées dans les zones riches en fourrage et en ressources en eau de surface
- l'harmonisation du cadre institutionnel et réglementaire en matière de pastoralisme ;
- l'établissement d'une liste des personnes ressources habituées aux bonnes pratiques pour accompagner les pays dans l'intégration sous régionale africaine ;
- l'actualisation des textes nationaux en prenant en compte les spécificités des autochtones ; et
- l'élaboration des plans d'aménagement des aires protégées afin de réduire les conflits ; disséminer les bonnes pratiques de finages des zones rurales à l'exemple du PRASAC.

## 5 Restitution des sessions parallèles en plénière par les modérateurs – Grandes Conclusions

### 5.1 Session parallèle sur la FUPU

Président : Abakar ZOUGOULOU

Vice-président : Thadée HABIYAMBERE

Rapporteurs : DJIMRAMADJI Alrari et Gilles MILLES

L'objectif principal de la session parallèle sur la FUPU était : Quels défis pour optimiser les arbres et les forêts au service des villes du bassin du Congo. Sept présentations ont alors été faites :

- La grande Muraille Verte
- Les forêts communales
- Le bois énergie
- Stratégie et plan d'action pour un aménagement intégré à N'Djaména

- Aménagement des bassins versant urbains à Brazzaville
- L'agroforesterie pour les plans d'urbanisme intégré
- Le plan de convergence de la COMIFAC.

Ces présentations ont fait naître des échanges contenant des questions et des recommandations.

Les questions étaient portées entre autres sur :

- Le développement anarchique des villes et flux migratoires ;
- La ruralisation des cités (village à l'intérieur des villes) ;
- La définition des limites des domaines urbains et périurbains ;
- Les vocations des espaces face aux acteurs multiples ;
- Le rôle de la FUPU dans la problématique de la sécurité alimentaire ;
- L'intégration des populations dans les phases de décisions et de planification (exemple de la GMV, des forêts communales etc.) ;
- Les contraintes institutionnelles, politiques et de sécurisation foncière ;
- Le bois énergie : analyse de l'offre et de la demande, approvisionnement des villes et substitution ;
- Le rôle du forestier dans le cadre complexe du développement urbain (leadership dans la planification territoriale).

Les recommandations étaient les suivantes :

- Renforcer la prise en compte de la FUPU dans toutes les politiques de planification urbaine et de gestion du territoire ;
- Chercher à capitaliser les expériences et bonnes pratiques (oubliées ou peu visible) ;
- Mettre un accent sur une vision et une planification à long terme ;
- Renforcer le cadre institutionnel et les capacités par la formation ;
- Mettre en place des plates forme régional et national multisectoriel pour le développement de la FUPU ;
- Mettre en exergue la FUPU et l'intégrer dans le plan de convergence et la feuille de route de la COMIFAC (ajouter un axe spécifique pour la FUPU) ;
- Identifier tous les acteurs et les rassembler autour d'une table de concertation et de dialogue ;
- Pour bâtir une vision, élaborer des stratégies et les mettre en œuvre pour les villes et les citoyens de l'Afrique centrale.

## 5.2 Session parallèle sur la DDTs

La session parallèle sur la DDTs a rassemblé 11 intervenants, et a permis de faire un état des lieux des pratiques de gestion des eaux, des terres et des ressources animales dans la sous-région. Les participants ont analysé les principaux défis, opportunités et perspectives relatifs à la DDTs.

Il est apparu un engagement impressionnant des institutions sous-régionales concernées par les thématiques abordées, la contribution importante à la mise en œuvre du Plan de Convergence et du PASR/LCD-AC de la COMIFAC. De même qu'il est apparu la nécessité de renforcer les synergies entre les niveaux national et sous-régional ainsi que entre les sous-régions, et d'associer des nouvelles institutions dans la COMIFAC, notamment le groupe de travail sur la lutte contre la désertification.

Les discussions ont démontré que pour tous les trois domaines analysés : la GIRE, la GDT et la gestion des ressources animales, les recommandations principales ci-après peuvent être formulées:

- Renforcer le cadre légal et juridique afin que la gestion des ressources naturelles contribue à la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. Ce renforcement passe par l'actualisation, la diffusion, l'adaptation de l'arsenal juridique aux réalités du terrain et la prise en compte des besoins de la population.
- Promouvoir la gestion intégrée des ressources naturelles. Il a été établi une liste des ressources exploitées (sol, eau, biodiversité...) qui sont l'objet d'une forte compétition entre les différents usages. Il faut pour ce faire établir des plans d'affectation des sols, développer une approche participative pour la gestion des dites ressources et établir un cadre de concertation multisectoriels et à plusieurs niveaux (local-national-sous-régional) pour la sauvegarde de l'équilibre socio-économique.
- Intégrer les effets du changement climatique (CC) dans les politiques sectorielles. Le changement climatique crée des contraintes additionnelles sur l'utilisation des ressources naturelles et oriente vers l'adaptation des stratégies d'intervention au CC.
- Lutter contre les effets de la pression démographique ; particulièrement en zones semi-arides économiquement importantes, mais fragiles suite à l'impact négatif de cette pression aux niveaux environnemental, économique et social, induisant de ce fait la migration des populations et les conflits d'usage. Il faut pour ce faire, des interventions multisectorielles et multi-acteurs.
- promouvoir le mainstreaming de la gestion durable des ressources naturelles par une meilleure sensibilisation, la capitalisation et diffusion des meilleures pratiques, le plaidoyer et la mobilisation des ressources (e.g. partenariats), ce qui nécessite le renforcement de la communication.
- Renforcer l'appropriation des diverses initiatives par les parties prenantes à cause de la multitude des projets et des financements. Un leadership national et une implication forte

des services gouvernementaux ainsi que la participation réelle des acteurs concernés permettront de pérenniser l'impact des actions à court-terme, notamment à travers les projets.

La journée thématique a permis d'analyser les principaux défis, opportunités et perspectives relatifs à la gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages d'Afrique Centrale dans les milieux rural et urbain en identifiant leurs points de convergence dans les domaines de la FUPU et de la DDTs.

Quelques uns des points de convergence identifiés ont été :

- la migration à cause de la pression démographique qui contribue à la création et l'intensification des conflits entre les différents parties prenantes et groupes d'intérêt ;
- la demande accrue de la population urbaine des produits dérivés des ressources naturelles qui a un impact sur les différentes filières (e.g. bois de chauffe, PFNL) ;
- la contribution de la FUPU à la diminution de la pression sur les ressources rurales et la contribution à la lutte contre la dégradation des terres ; et
- la contribution de la DDTs et la FUPU à la mise en œuvre des approches interdisciplinaires et complémentaires.

## **6 Annexes**

### **6.1 Termes de Référence de la journée thématique**

4ème réunion plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)  
N'Djamena, Tchad, du 19 au 22 septembre 2012

#### **Journée thématique**

**« La gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages d'Afrique Centrale :  
le rural, l'urbain et leur convergence »  
N'Djamena, 19 septembre 2012**

#### **Mandat**

##### **Introduction**

Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) a été lancé lors du Sommet Mondial sur le Développement Durable à Johannesburg en 2002. L'objectif du partenariat est d'appuyer la mise en oeuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC (Commission pour les Forêts d'Afrique Centrale) et d'augmenter l'efficacité des programmes et des initiatives de ses membres en favorisant le dialogue, la collaboration et la communication entre eux.

Les réunions plénierées du PFBC visent à contribuer à l'harmonisation et à la coordination des politiques entre ses membres et à la mobilisation des décideurs provenant des institutions adhérentes au PFBC.

La quatrième réunion plénière du Partenariat des Forêts du Bassin du Congo se tiendra à N'Djamena, au Tchad, du 19 au 22 septembre 2012. Elle sera organisée à quelques mois de la prise de la présidence tournante de la COMIFAC par le Tchad. Elle constituera une occasion pour poursuivre les débats sur les thèmes qui ont émergés lors des évènements organisés en marge du Sommet mondial de Rio+20 et qui ont favorisé l'échange des connaissances et la réflexion notamment sur les contributions des forêts au développement durable dans le monde en général et dans les pays membres de la COMIFAC, en particulier.

La plénière sera organisée par la Facilitation du PFBC en collaboration avec la Présidence et le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ainsi que le Ministère de l'environnement et des ressources halieutiques du Tchad.

Avant la réunion en plénière, une journée thématique sur la gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages d'Afrique centrale sera organisée le 19 septembre 2012 par la Facilitation du PFBC avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et

l'agriculture (FAO), le Mécanisme Mondial de la Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification (MM/CLD) et le pays hôte.

## Objectifs

L'objectif de la journée thématique sera d'analyser les principaux défis, opportunités et perspectives relatifs à la gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages d'Afrique Centrale dans les milieux rural et urbain en identifiant leurs points de convergence, dans les régions humides, sèches et (semi-) arides.

La journée se penchera sur deux thèmes qui seront traités en sessions parallèles et dont les résultats devront converger, en une session plénière à la fin de la journée. Les thèmes sont :

- *la foresterie urbaine et périurbaine en Afrique Centrale*, visant à échanger sur la problématique et l'expertise acquise de reverdissement et de reboisement des villes, d'explorer les possibilités de création d'un groupe de travail en Afrique Centrale et de mobilisation de ressources en appui à sa promotion ;
- *la désertification et la dégradation des ressources naturelles* dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme d'Action Sous-Régional de Lutte Contre la Dégradation des Terres et la Désertification en Afrique Centrale (PASR/LCD-AC), visant à faire un état des lieux des pratiques de la gestion des eaux, des terres et des ressources animales dans la sous-région.

## Approche et méthodologie de la journée thématique

La journée prévoit une ouverture conjointe aux deux thèmes et des présentations introductives pour aborder les grands enjeux de la gestion des ressources naturelles dans les paysages rural et urbain en Afrique Centrale.

Ensuite, deux sessions parallèles analyseront les domaines prioritaires de la foresterie urbaine et périurbaine d'un côté, et de la lutte contre la désertification et de la dégradation des ressources naturelles en Afrique Centrale de l'autre.

Enfin, la mise en commun et la clôture porteront, en plénière, sur les conclusions, les recommandations principales de la journée et les perspectives émanant des deux sessions parallèles.

## Langue de travail

La langue du travail de l'atelier sera le français. Une interprétation en anglais sera assurée.

## Avec le soutien du Gouvernement du Canada



## 6.2 Agenda

4ème réunion plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)

N'Djamena, Tchad, du 19 au 22 septembre 2012

### Journée thématique

**« La gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages d'Afrique Centrale :  
le rural, l'urbain et leur convergence »**  
**N'Djamena, 19 septembre 2012**

### Agenda

Mercredi, 19 septembre 2012	
8.30 – 9.00 Inscription	
<b>Plénière</b>	
9.00	Allocution d'ouverture
	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Allocution de la Facilitation du PFBC</li><li>▪ Allocution du Représentant de la FAO au Tchad</li><li>▪ Allocution du Représentant du Mécanisme Mondial de la CNULCD</li><li>▪ Allocution du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC</li><li>▪ Allocution du Secrétaire Générale de la CEEAC</li><li>▪ Allocution du Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques</li></ul>
9.30	<i>Présentations introducives sur la gestion durable des terres et des forêts en Afrique Centrale</i> (Modération : Martin Tadoum, <b>COMIFAC</b> )- <b>Session 1</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les enjeux écologique et socio-économique de la lutte contre la désertification, la dégradation des ressources naturelles en Afrique Centrale ( Dr Ir Jean NDEMBO LONGO, Université de Kinshasa, Vice-Président du Bureau du Comité de la Science et de la Technologie de la CCD)</li><li>▪ La foresterie urbaine et périurbaine contexte international et Afrique Centrale – Défis et succès (FAO, Michelle Gauthier et Gilles Mille)</li></ul>
10.00	Discussion en plénière
10.30	<i>Photo de famille + Pause- café</i>

<b>Sessions parallèles</b>	La lutte contre la désertification et la dégradation des ressources naturelles en Afrique Centrale  Président : Martin Tadoum, COMIFAC	Foresterie urbaine et périurbaine (FUPU)  Président : Abacar Zougoulou, Tchad  Vice-Président : Thaddée Habiyambere, Rwanda
11.00	<b>S2-DDTS</b> Gestion intégrée des ressources en eau du Bassin du Congo et du Lac Tchad (Modération : Elie Akizumouami , Facilitation du PFBC)	<b>S2-FUPU</b> -La problématique de l'urbanisation : quels défis pour optimiser les arbres et les forêts au service des villes du Bassin du Congo.  (Modération : Présidium)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La politique générale de l'eau en Afrique Centrale, Charles Tanania Kabobo, Expert en gestion des ressources en eau, <b>CEEAC</b></li> <li>▪ La gestion intégrée en eau dans le bassin du Lac Tchad, Atiku A. Ahmed, Director of Water Ressources and Environment, <b>CBLT</b></li> <li>▪ Etat des lieux du projet du transfert de l'eau de l'Oubangui au Lac Tchad, Boubakari Mana, Directeur de la Planification, du Suivi et Evaluation des projets; Dimbele Kombe Michel, Expert, <b>CBLT</b></li> <li>▪ Les enjeux de la gestion intégrée des ressources en eau transfrontalières du bassin du Congo, Simon Sakibede, Secrétaire Général, <b>CICOS</b></li> </ul>	Panel de présentations (maximum de 5 minutes chacune) <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La grande muraille verte : lier deux mondes indissociables : l'urbain et le rural (Abacar Zougoulou, Agence panafricaine pour la Grande Muraille Verte)</li> <li>▪ Les forêts communales: enjeux sur la sécurité foncière, la croissance démographique et la décentralisation. (Martin Nkolo, ProPSFE, GTZ, Cameroun)</li> <li>▪ Bois-énergie : Quelles perspectives pour les villes d'Afrique Centrale ? (Jean Noel Marien, CIRAD, Projet Makala, RDC)</li> </ul>
12.00	Discussion	Discussion
12.30	<i>Pause- Déjeuner</i>	
13.30	<b>S3-DDTS</b> -Gestion durable des zones arides et approches intégrés pour la GDT (Modération : Ilunga Muneng Jean, Pilote du Groupe de Travail CNULCD de la COMIFAC)	<b>S3-FUPU</b> -Expertise multisectorielle acquise en Afrique Centrale : qu'est-ce qui motive citoyens, élus et gouvernements à développer des villes saines et résilientes. Résultats et Contraintes.  (Modération : Présidium)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La politique de l'Union Africaine en matière de gestion des terres, <b>Almami Dampha, UA</b></li> <li>▪ La gestion durable des savanes</li> </ul>	Panel de présentations (maximum de 5 minutes chacune) <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Villes oasis des zones arides. Stratégies et</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ d'Afrique Centrale, Sougnabe Pabame, <b>PRASAC</b></li> <li>▪ Les pratiques GDT adaptées au changement climatique/approches innovantes/paysages, Tahir Brahim Adouma, Directeur du Programme de Développement Durable du Bassin du Lac Tchad, <b>CBLT</b></li> <li>▪ Gestion intégrée des bassins versants – leçons tirées du projet Fouta Djallon et implications pour l'Afrique Centrale, Maketa Juppi , <b>FAO</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>plans d'actions prioritaires pour l'aménagement intégré, la sécurité alimentaire et le bien-être des populations urbaines. (Kara Pierre Rimgoto, INADES-Formation, Tchad)</li> <li>▪ L'aménagement des bassins versants urbains en zone humide : lutte contre l'érosion hydrique et les inondations. (Joseph Léon Samba, Projet « Aménagement des bassins versants et stratégie de lutte contre l'érosion hydrique à Brazzaville » MDDEFE et FAO, Congo)</li> <li>▪ L'agroforesterie, l'agriculture urbaine et l'aménagement paysagé : vers des plans d'urbanisme intégrés. (<i>Alain Tsobeng, ICRAF</i>)</li> </ul>
14.30	Discussion	Discussion
15.00	<i>Pause-café</i>	
15.30	<b>S4-DDTS</b> -Gestion intégrée des ressources fauniques et en bétail (Modération: Remi Jiagho, <b>UICN</b> )	<b>S4-FUPU</b> -Ensemble dans l'action : Opportunités, actions prioritaires et recommandations pour des villes vertes et forestières en Afrique Centrale (Modération : <i>Présidium</i> ))
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'état des lieux du braconnage dans les zones d'Afrique Centrale, Sébastien Luc Kamga Kamdem, Chargé de l'aménagement, <b>RAPAC</b></li> <li>▪ Le Plan d'Action sous-régional 2012-2017 des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'Application des Législations Nationales sur la Faune sauvage(PAPECALF) (<b>SE COMIFAC , WWF CARPO, TRAFFIC</b>)</li> <li>▪ Pratiques de gestion concertée de la transhumance en Afrique Centrale, Liman Mohama, <b>CEBEVIRHA</b></li> </ul>	Panel de présentations (maximum de 5 minutes chacune) <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partenariat et décentralisation : Jumelage, coopération sud-sud, réseaux des villes et des maires (Vincent Béliné, SCAC)</li> <li>▪ Plan de convergence de la COMIFAC et la feuille de route de la Facilitation du PFBC. (Cléto Ndikumagenge, PFBC)</li> </ul>
16.30	Discussion	Discussion
	<b>Plénière</b>	

17.00	<p>Résumé des sessions techniques des sessions parallèles            (Modération : Cléto Ndikumagenge, @pfbc-cbfp.org, <b>Facilitation du PFBC</b>)</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Résumé des discussions des présentations introductives, <b>Modérateur de la session (COMIFAC)</b></li> <li>▪ Résumé des discussions de la session parallèle sur la foresterie urbaine et périurbaine, <b>Modérateurs des sessions techniques</b></li> <li>▪ Résumé des discussions de la session parallèle sur la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse en Afrique Centrale, <b>Modérateurs des sessions techniques</b></li> <li>▪ Discussion</li> </ul>
	Mot de clôture (Gaston Grenier, <b>Facilitation Canadienne</b> )